

Cayenne, le jeudi 23 novembre 2017

## **Communiqué de presse**

### **Ce n'est pas la solution**

La CCI Guyane joint sa voix à celle du Comité du Tourisme ainsi qu'à celle des Parlementaires pour déplorer et dénoncer la suppression des vols de nuit à l'Aéroport international Cayenne-Félix Eboué.

Cette décision, unilatérale, ne sera pas sans conséquences sur l'économie de la Guyane et plus encore sur les finances de la CCI Guyane.

Notre mission d'intégration de la Guyane dans son environnement latino-américain s'en trouve également entravée.

L'enjeu de la suppression des vols de nuit dépasse le seul Aéroport Cayenne-Félix Eboué mais concerne bien l'ensemble du territoire guyanais.

La CCI Guyane, ces prochains jours, va prendre un certain nombre d'initiatives, non sans y associer les Parlementaires et la CTG.

**Contact :**

Marie-Joseph Pinville  
Directeur général  
0594 29 96 06  
0694 20 42 92

Contacte-presse : Pôle Communication – Tél : 0594 29 96 25 – Fax : 0594 29 97 27, méil : [dmc@guyane.cci.fr](mailto:dmc@guyane.cci.fr)